

**DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS À INTRAGAZ ET COSIME FINANCE  
DE L'ASSOCIATION DES CONSOMMATEURS INDUSTRIELS DE GAZ (« ACIG »)  
25 octobre 2012**

---

**Demande**

- 1.1 Veuillez mettre à jour le tableau «États des résultats» fourni en réponse à la demande de renseignements no 1 de l'ACIG à Intragaz dans le dossier R-3753-2011 en ajoutant les résultats de 2011 et la prévision pour 2012. (Le tableau en question apparaît à la page 7 du document de réponse d'Intragaz).
- 1.2 Veuillez indiquer si lors des discussions avec les quinze institutions financières, la possibilité d'obtenir une garantie financière de la part des associés d'Intragaz a été soulevée?
- 1.3 Si certaines institutions ont en fait soulevé cette possibilité de garanties financières de la part des associés, celles-ci ont-elles suggéré que le niveau de financement par dette pourrait alors excéder 50%? Si oui, veuillez indiquer le niveau de financement par dette suggéré par ces institutions financières.
- 1.4 Si certaines institutions ont en fait soulevé cette possibilité de garanties financières de la part des associés, celles-ci ont-elles suggéré qu'un taux d'intérêt plus favorable que 5,75% pourrait alors être prévu? Si oui, veuillez indiquer le taux d'intérêt suggéré par ces institutions financières.
- 1.5 Si aucune institution financière n'a soulevé cette possibilité de garantie financière de la part des associés d'Intragaz, veuillez expliquer pourquoi, selon Intragaz et Cosime Finance, cette possibilité n'a pas été envisagée.
- 1.6 Veuillez comparer le taux d'intérêt de 5,75% au coût de marché de la dette pour Union Gas et Gaz Métro en date de la présente demande d'information.